



REFERENTIEL D'ÉVALUATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Menuisier agenceur

Niveau 3

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MAg	RE	TP-00288	05	07/09/2016	12/09/2016	1/36

1. Références de la spécialité

Intitulé du titre professionnel : Menuisier agenceur

Sigle du titre professionnel : MAg

Niveau : 3 (Cadre national des certifications 2019)

Code(s) NSF : 234s - Fabrication, pose en menuiserie et charpente ; fabrication de meubles-

Code(s) ROME : H2206

Formacode : 22415, 22416, 22404

Date de l'arrêté : 22/08/2016

Date de parution au JO de l'arrêté : 07/09/2016

Date d'effet de l'arrêté : 21/10/2016

2. Modalités d'évaluation du titre professionnel

(Arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi)

2.1. Les compétences des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu de formation pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- d) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MAg	RE	TP-00288	05	07/09/2016	12/09/2016	3/36

2.2. Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) Du livret de certification au cours d'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.

2.3. Les compétences des candidats pour l'accès aux CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

2.4. Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation ou justifiant d'un an d'expérience dans le métier visé pour l'accès aux certificats complémentaires de spécialisation (CCS) sont évaluées par un jury au vu :

- a) Du titre professionnel obtenu.
- b) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- c) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- d) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- e) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice de l'activité du CCS visé.

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le RE comme partie de la session du titre, du CCP ou du CCS, est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre de l'épreuve pour le candidat, le jury, et le centre organisateur.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MAg	RE	TP-00288	05	07/09/2016	12/09/2016	4/36

3 Dispositif d'évaluation pour la session du titre professionnel MAg

3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Fabriquer des éléments en bois massif. Fabriquer des éléments en panneaux dérivés. Préparer des supports bois et/ou matériaux dérivés en vue de leur finition. Installer des éléments d'aménagement. Réaliser des plans d'exécution. Etablir un processus de fabrication et renseigner des documents de production. Fabriquer des éléments de forme sur mesure.	11 h 40 min	La mise en situation comporte trois parties indépendantes. Le candidat utilise des machines stationnaires et portatives spécifiques au travail du bois dans le respect des règles de sécurité pour : - Fabriquer un élément en bois massif et panneaux dérivés. - Installer un élément d'aménagement. - Fabriquer un élément de forme sur mesure après avoir réalisé un plan d'exécution et une analyse de fabrication.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Installer et régler des outils de coupes et accessoires sur des machines dédiées.	00 h 20 min	A partir d'un plan d'exécution et face à une machine, l'entretien porte sur le positionnement et le réglage d'un outil de coupe et des équipements sur une machine-outil.
▪ Questionnaire professionnel	Installer et raccorder des équipements sanitaires, électriques et électroménagers.	00 h 20 min	Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Adapter des plans d'aménagement.	00 h 20 min	Avant la session de validation, le candidat dispose de 2 semaines pour produire un dossier technique de 5 pages maximum sur l'aménagement d'une cuisine.
Entretien final		00 h 20 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel. Durée de 10 min. L'entretien porte sur la représentation qu'a le candidat du comportement professionnel attendu dans le secteur.
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		13 h 00 min	

Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :

Le dossier technique se traduit sous la forme de photos, de commentaires, de nomenclatures et de plans techniques en tirage papier.

- Sur un premier plan doivent figurer les relevés effectués sur le chantier : équerrage, planéité, dimensions, état de surface, hauteurs plafonds, niveaux, aplombs, les matériaux supports : bois, béton, briques, plaques de plâtre... et les équipements électriques et sanitaires existants.
- Sur un deuxième plan, le candidat dessine et cote les éléments, accessoires et équipements de la cuisine.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MAg	RE	TP-00288	05	07/09/2016	12/09/2016	5/36

Concernant les tirages papier des plans, ceux-ci sont à une échelle permettant une lecture correcte sur format A3. Les outils utilisés pour la production des plans sont au choix du candidat.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MAg	RE	TP-00288	05	07/09/2016	12/09/2016	6/36

3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Réaliser un aménagement d'espace à usage d'habitation					
Adapter des plans d'aménagement.	Les relevés géométriques sont exploitables. Les matériaux supports sont correctement identifiés. Les plans sont exploitables. Les nomenclatures sont exploitables.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Installer et régler des outils de coupes et accessoires sur des machines dédiées.	Le choix des outils de coupes respectent les informations contenues dans les documents de fabrication (Formes, profils, cotes d'usinage, tolérances...). Le montage et le positionnement des outils de coupes respectent les informations contenues dans les documents de fabrication (Formes, profils, cotes d'usinage, tolérances...). Le réglage et le contrôle de l'état fonctionnel des équipements de sécurité sont effectués selon les procédures établies.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fabriquer des éléments en bois massif.	Les dimensions et la géométrie des éléments sont conformes au cahier des charges. La pose des équipements (organes de rotation, translation et condamnation) est effectuée et répond aux critères de performances attendus. Les états de surface, les planétés, l'absence de rayures / de colles et de traces diverses permettent l'application de vernis ou laques.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fabriquer des éléments en panneaux dérivés.	Les dimensions et la géométrie des éléments sont conformes aux documents de fabrication. Les opérations d'usines sont conformes aux documents de fabrication. La codification des produits est conforme aux documents de fabrication. Les coupes, collages et affleurages des placages sont corrects.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Préparer des supports bois et/ou matériaux dérivés en vue de leur finition.	La mise en œuvre des opérations de préparation permettent d'atteindre le niveau de qualité fixé: Le nettoyage du poste de travail et de son environnement est effectué.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MAg	RE	TP-00288	05	07/09/2016	12/09/2016	7/36

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Installer et équiper un aménagement d'espace à usage d'habitation					
Installer des éléments d'aménagement.	L'implantation des mobiliers, des plans de travail et accessoires respectent le plan. Les mobiliers, plans de travail et les accessoires de finition sont bien installés (fileur, plinthe, tablettages, raccord d'angle, plaquage des chants, fixation). Les portes ou tiroirs fonctionnent normalement (coulissage régulier, alignement). Les éléments décoratifs et la finition ne laissent pas apparaître d'imperfections. Les déchets sont triés et évacués conformément à la réglementation. Le nettoyage est assuré en fin de chantier.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Installer et raccorder des équipements sanitaires, électriques et électroménagers.	Les raccordements aux réseaux d'alimentation (électricité et eau) respectent la réglementation. Les raccordements aux réseaux d'évacuation des eaux sont corrects (absence de fuite, fixation...) et respectent la réglementation. Les procédures de raccordement aux différents réseaux sont cohérentes. Les procédures d'installation des équipements sont correctes.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fabriquer et installer un agencement d'espace à usage professionnel					
Réaliser des plans d'exécution.	Les conventions de dessin sont respectées. L'échelle de représentation est respectée. Le choix des vues est pertinent. Les éléments sont identifiés conformément au plan d'ensemble.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etablir un processus de fabrication et renseigner des documents de production.	L'analyse de fabrication respecte les moyens et temps de production. La gamme d'usinage est claire et précise.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MAG	RE	TP-00288	05	07/09/2016	12/09/2016	8/36

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Installer et régler des outils de coupes et accessoires sur des machines dédiées.	<p>Le choix des outils de coupes respectent les informations contenues dans les documents de fabrication (Formes, profils, cotes d'usinage, tolérances...).</p> <p>Le montage et le positionnement des outils de coupes respectent les informations contenues dans les documents de fabrication (Formes, profils, cotes d'usinage, tolérances...).</p> <p>Le réglage et le contrôle de l'état fonctionnel des équipements de sécurité sont effectués selon les procédures établies.</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fabriquer des éléments de forme sur mesure.	<p>Les dimensions et la géométrie des éléments sont conformes aux documents de fabrication.</p> <p>Les opérations de calibrage, d'usinage ou de montage sont conformes aux documents de fabrication.</p> <p>Les états de surface, les planétés, l'absence de rayures / de colles et de traces diverses permettent l'application de vernis ou laques.</p> <p>Les opérations de mise en oeuvre et de finition des stratifiés sont corrects.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Préparer des supports bois et/ou matériaux dérivés en vue de leur finition.	<p>La mise en oeuvre des opérations de préparation permettent d'atteindre le niveau de qualité fixé:</p> <p>Le nettoyage du poste de travail et de son environnement est effectué.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Installer des éléments d'aménagement.	<p>L'implantation des mobiliers, des plans de travail et accessoires respectent le plan.</p> <p>Les mobiliers, plans de travail et les accessoires de finition sont bien installés (fileur, plinthe, tablettages, raccord d'angle, plaquage des chants, fixation).</p> <p>Les portes ou tiroirs fonctionnent normalement (coulissage régulier, alignement).</p> <p>Les éléments décoratifs et la finition ne laissent pas apparaître d'imperfections.</p> <p>Les déchets sont triés et évacués conformément à la réglementation.</p> <p>Le nettoyage est assuré en fin de chantier.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MAG	RE	TP-00288	05	07/09/2016	12/09/2016	9/36

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Obligations réglementaires le cas échéant : Sans objet					

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MAG	RE	TP-00288	05	07/09/2016	12/09/2016	10/36

3.3. Évaluation des compétences transversales

Les compétences transversales sont évaluées au travers des compétences professionnelles.

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail	Etablir un processus de fabrication et renseigner des documents de production.
	Fabriquer des éléments de forme sur mesure.
	Fabriquer des éléments en bois massif.
	Fabriquer des éléments en panneaux dérivés.
	Installer des éléments d'aménagement.
	Installer et régler des outils de coupes et accessoires sur des machines dédiées.
	Préparer des supports bois et/ou matériaux dérivés en vue de leur finition.
	Réaliser des plans d'exécution.

4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre MAg

4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 00 min

4.2. Protocole d'intervention du jury :

Hors présence du candidat, le jury effectue les corrections de la mise en situation professionnelle et du questionnaire professionnel.

Le jury est présent pour l'entretien technique, le questionnement à partir de production(s) et l'entretien final.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

4.3. Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session titre

Un (ou une) surveillant(e) d'examen est présent pendant toute la durée de la mise en situation professionnelle et du questionnaire professionnel. Il (ou elle) veille au bon déroulement des épreuves notamment sur l'aspect sécurité au travail.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MAg	RE	TP-00288	05	07/09/2016	12/09/2016	11/36



REFERENTIEL D'ÉVALUATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Menuisier agenceur

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MAg	RE	TP-00288	05	07/09/2016	12/09/2016	13/36

CCP

Réaliser un aménagement d'espace à usage d'habitation

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Fabriquer des éléments en bois massif. Fabriquer des éléments en panneaux dérivés. Préparer des supports bois et/ou matériaux dérivés en vue de leur finition.	03 h 20 min	A partir de documents de fabrication, il s'agira pour le candidat : - de fabriquer et monter à blanc un assemblage d'angle recevant un profil. - d'usiner et assembler mécaniquement des panneaux dérivés.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Installer et régler des outils de coupes et accessoires sur des machines dédiées.	00 h 20 min	A partir d'une fiche de fabrication et face à une machine, l'entretien porte sur : - le positionnement et le réglage d'un outil de coupe sur une toupie verticale. - le réglage des équipements sur une toupie verticale.
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Adapter des plans d'aménagement.	00 h 20 min	Avant la session de validation, le candidat dispose de 2 semaines pour produire un dossier technique de 5 pages maximum sur l'aménagement d'un dressing.
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		04 h 00 min	

Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :

Le dossier technique se traduit sous la forme de photos, de commentaires, de nomenclatures et de plans techniques en tirage papier.

- Sur un premier plan doivent figurer les relevés effectués sur le chantier : équerrage, planéité, dimensions, état de surface, hauteurs plafonds, niveaux, aplombs, les matériaux supports : bois, béton, briques, plaques de plâtre... et les équipements électriques existants.
- Sur un deuxième plan, le candidat dessine et cote les éléments, accessoires et équipements du dressing.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MAG	RE	TP-00288	05	07/09/2016	12/09/2016	15/36

Concernant les tirages papier des plans, ceux-ci sont à une échelle permettant une lecture correcte sur format A3. Les outils utilisés pour la production des plans sont au choix du candidat.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MAg	RE	TP-00288	05	07/09/2016	12/09/2016	16/36

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Réaliser un aménagement d'espace à usage d'habitation

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 04 h 00 min

Protocole d'intervention du jury :

Hors présence du candidat, le jury effectue les corrections de la mise en situation professionnelle.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MAG	RE	TP-00288	05	07/09/2016	12/09/2016	17/36

CCP

Installer et équiper un aménagement d'espace à usage d'habitation

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Installer des éléments d'aménagement.	03 h 40 min	A partir de documents de pose, il s'agira pour le candidat d'installer un mobilier de salle de bain. Après réception des produits et du support de pose; le candidat présente ajuste et fixe meuble et plan de travail. Il effectue la réservation de l'équipement sanitaire.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Installer et raccorder des équipements sanitaires, électriques et électroménagers.	00 h 20 min	Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		04 h 00 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MAG	RE	TP-00288	05	07/09/2016	12/09/2016	19/36

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Installer et équiper un aménagement d'espace à usage d'habitation

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 04 h 00 min

Protocole d'intervention du jury :

Hors présence du candidat, le jury effectue les corrections de la mise en situation professionnelle.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MAg	RE	TP-00288	05	07/09/2016	12/09/2016	20/36

CCP

Fabriquer et installer un agencement d'espace à usage professionnel

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	<p>Etablir un processus de fabrication et renseigner des documents de production.</p> <p>Installer des éléments d'aménagement.</p> <p>Préparer des supports bois et/ou matériaux dérivés en vue de leur finition.</p> <p>Fabriquer des éléments de forme sur mesure.</p> <p>Réaliser des plans d'exécution.</p>	03 h 40 min	A partir des documents techniques, il s'agira pour le candidat d'établir un plan d'exécution, de définir les étapes de fabrication, de fabriquer et d'installer un élément de forme sur mesure.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entretien technique 	Installer et régler des outils de coupes et accessoires sur des machines dédiées.	00 h 20 min	<p>A partir d'une fiche de fabrication et face à une machine, l'entretien porte sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le positionnement et le réglage d'un outil de coupe sur une toupie verticale. - le réglage des équipements sur une toupie verticale.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Questionnaire professionnel 	Sans objet		Sans objet
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Questionnement à partir de production(s) 	Sans objet		Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		04 h 00 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MAG	RE	TP-00288	05	07/09/2016	12/09/2016	21/36

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Fabriquer et installer un agencement d'espace à usage professionnel

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 04 h 00 min

Protocole d'intervention du jury :

Hors présence du candidat, le jury effectue les corrections de la mise en situation professionnelle.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MAG	RE	TP-00288	05	07/09/2016	12/09/2016	22/36

Annexe 1

Plateau technique d'évaluation

Menuisier agenceur

Locaux

Modalité d'évaluation	Désignation et description des locaux	Observations
Mise en situation professionnelle	<p>Un parc machines dédié à l'usinage des pièces avec systèmes d'aspiration et de filtration des poussières intégrés.</p> <p>Une zone dédiée à l'assemblage et au montage avec mise à disposition de systèmes d'aspiration mobiles au poste de travail.</p> <p>Une zone dédiée à l'installation avec mise à disposition de systèmes d'aspiration mobiles au poste de travail.</p>	<p>Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention. Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention. Les locaux sont équipés en alimentation en air comprimé et électrique pour le fonctionnement des machines collectives ou individuelles.</p> <p>Les aires de travail devront être suffisamment éclairées, dégagées et espacées les unes des autres. Prévoir les zones de circulation.</p>
Entretien technique	Un parc machines dédié à l'usinage des pièces avec systèmes d'aspiration et de filtration des poussières intégrés	<p>Les locaux sont équipés en alimentation en air comprimé et électrique pour le fonctionnement des machines collectives ou individuelles.</p> <p>Les aires de travail devront être suffisamment éclairées, dégagées et espacées les unes des autres. Prévoir les zones de circulation.</p>
Questionnaire professionnel	Un local fermé équipé de tables et de chaises.	Sans objet
Questionnement à partir de productions	Un local fermé équipé de tables et de chaises.	Sans objet
Entretien final	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MAG	RE	TP-00288	05	07/09/2016	12/09/2016	23/36

Ressources (pour un candidat)

Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.

Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve »

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
Postes de travail	1	Un parc machines.	12	Le parc machines est mutualisé. Toutefois pour des raisons de sécurité et d'équité les machines sont utilisées à tour de rôle par les candidats.
	1	Une zone dédiée à l'assemblage et au montage.	12	Table à poncer et tables de montage.
	1	Une zone dédiée à l'installation.	12	Chaque candidat dispose d'une surface de pose de 5 m ² .
Machines	1	Machine portative : Défonceuse.	4	Diamètre de l'outil maxi : 25 mm Pince 8 mm Puissance mini : 1100 W
	1	Dégauchisseuse.	12	Largeur utile de travail 410 mm
	1	Entraîneur	6	Tête pivotante spatiale. 3 rouleaux d'entrée en caoutchouc mi-dur. Variateur 3,0 - 8,0 m / mn
	1	Machine automatique de perçage et d'insertion.	12	Mécanisme de perçage interchangeable série de perçage Système 32 Mécanisme de perçage interchangeable charnière avec

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MAG	RE	TP-00288	05	07/09/2016	12/09/2016	24/36

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
				mandrin Extension de table Règle de butée
	1	Machine portative : 1 lot de 3 ponceuses.	6	Excentrique, rotative et vibrante.
	1	Machine portative : Affleureuse inclinable.	12	Puissance mini : 750 W
	1	Machine portative : Affleureuse.	4	Diamètre de l'outil : 25 mm Puissance minimum : 530 W
	1	Machine portative : Aspirateur.	4	Classe M (EN60335-2-69) Compatible machines portatives
	1	Machine portative : Fraiseuse à domino.	12	Puissance mini : 420 W Diamètre outil : 4,5,6,8,10 mm Profondeur de coupe : 30 mm Réglage guide : 0 à 90°
	1	Machine portative : Fraiseuse à lamelles.	4	Diamètre de l'outil : 110 mm Profondeur de coupe : 20 mm Réglage du guide : 0 à 90°
	1	Machine portative : Perceuse.	4	Mandrin auto-serrant : 0,5 à 10 mm puissance mini : 675 W
	1	Machine portative : Rabot.	6	Largeur rabotage 82 mm Profondeur passe maxi : 1,5 mm Puissance minimum : 600 W
	1	Machine portative : Rail de guidage scie plongeante.	6	Longueur mini : 140 cm
	1	Machine portative : Scie à onglets radiale.	6	Puissance mini : 1000 W

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MAG	RE	TP-00288	05	07/09/2016	12/09/2016	25/36

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
				Diamètre de lame mini : 190 mm Coupe 300 x 52 mm à 90°
	1	Machine portative : Scie circulaire plongeante.	6	Profondeur de 0 à 56 mm à 90° Profondeur de 0 à 40 mm à 45°
	1	machine portative : Scie circulaire.	6	Profondeur maxi de coupe : 55 mm à 90°
	1	machine portative : Visseuse sans fil.	4	2 batteries, chargeur, coffret; Alimentation : 12 V - 2 Ah Vitesse rotation 0 / 400 tr/mn 0 / 1500 tr/mn Mandrin 10 mm
	1	Machine portative: Tourillonneuse	4	Sans objet
	1	Mortaiseuse	12	Sans objet
	1	Plaqueuse de chants portative	12	Façonnage des chants de panneaux avec chants en bois, plastique ou composites. Façonnage des chants de pièces simples à angle droit jusqu'à la forme libre complexe.
	1	Plaqueuse de chants stationnaire.	12	Epaisseur des chants 0,4 - 2 mm Epaisseur des panneaux 10 – 45 mm
	1	Raboteuse.	12	Largeur utile de travail 500 mm
	1	Scie à format.	12	Hauteur de coupe à 90° / 45° 150

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MAG	RE	TP-00288	05	07/09/2016	12/09/2016	26/36

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
				mm / 108 mm Inclinaison d'arbre 90° - 45° Capacité de coupe en parallèle 1300 / 1525 mm Longueur de coupe mini 3200 mm Guide butée tronçonner inclinable guide d'onglets Guide d'onglets sur chariot Lecture digitale de l'inclinaison Contrôle numérique de monte et baisse de la lame
	1	Scie à panneaux verticale.	12	Hauteur mini de coupe verticale 2100 mm Coupe mini horizontale 4000 mm Rouleaux d'appui Inciseur avec lame au carbure. Afficheur digital pour l'axe horizontal et vertical. Variateur de vitesse.
	1	Tenonneuse.	12	Scie, dérouleurs et arbre de toupie.
	1	Toupie	6	Equipement : Positionnement numérique, Guide à barrette de

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MAG	RE	TP-00288	05	07/09/2016	12/09/2016	27/36

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
				sécurité, Guide de travail à l'arbre pour exécuter en toute sécurité les opérations de profilage courbe à la toupie.
Outils / Outillages	1	Jeu de mèches carbure droite et chanfrein.	12	Pour affleureuse et défonceuse
	1	Jeu de mèches pour machine automatique de perçage et d'insertion.	6	Compatibilité avec machine automatique.
	1	Jeu de mèches pour machine automatique de perçage et d'insertion d'atelier.	6	Compatibilité avec machine automatique
	1	Jeu de scies cloches	8	Sans objet
	1	Lot de : - 4 serre-joints dormants avec capacité de serrage de 1500 mm. - 8 serre-joints à pompe à rotule (détail observation). - 2 presses à ruban.	4	- 2 serre-joints à pompe à rotule de 400 mm saillie de 80 mm. - 2 serre-joints à pompe à rotule de 600 mm saillie de 80 mm. - 2 serre-joints à pompe à rotule de 800 mm saillie de 100 mm. - 2 serre-joints à pompe à rotule de 1000 mm saillie de 100 mm.
	1	Lot outils (Crayon mine tendre, craie, ruban 3m, double-mètres pliant, jeu de ciseaux à bois, scie égoïne coupe fine, monture de scie à métaux, couteau à lame rétractable, maillet caoutchouc, marteau de menuisier, tournevis porte-embouts ¼" magnétique, jeu d'embouts de vissage assortis, jeu de clés mâles 6 pans, tenaille russe, brosse plate nylon,...).	1	Sans objet
	1	Lot outils de réglage et contrôle.	12	Règle de toupilleur, régleur HEBOR, jauge de profondeur, pied à coulisse 1/100eme, réglets, rapporteur d'angle.
	1	Porte-outils à feuillurer extensible de 30 à 60 mm.	12	Plaquettes carbure

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MAG	RE	TP-00288	05	07/09/2016	12/09/2016	28/36

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
				interchangeables.
	1	Porte-outils à géométrie variable avec tête multi-profils (standard, corniche, 1/4 rond,.....)	12	Porte-outils à géométrie variable avec tête multi-profils (standard, corniche, 1/4 rond) carbure interchangeables.
	1	Porte-outils à rainer extensible de 5 à 10 mm.	12	Plaquettes carbure interchangeables.
	1	Porte-outils à rainer extensible de 10 à 20 mm.	12	Plaquettes carbure interchangeables
	1	Porte-outils hélicoïdal à calibrer.	12	Coupe progressive Plaquettes carbure interchangeables Diamètre mini 80 mm Hauteur mini 100 mm Alésage 50 mm
Équipements	1	Servante d'atelier avec organisateur et coffre de rangement.	1	Sans objet
	1	Table pour montage.	4	Sans objet
	1	Table pour ponçage / égrenage.	12	Sans objet
Équipements de protection individuelle (EPI) ou collective	1	Bouchons d'oreille à usage unique.	1	Conforme à la norme EN 352-2
	1	Chaussures de sécurité.	1	Conforme à la norme EN ISO 20235
	1	Gants manutention.	1	Conforme à la norme EN 388
	1	Lunettes de protection	1	Conforme aux normes EN 166 et EN 170

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MAG	RE	TP-00288	05	07/09/2016	12/09/2016	29/36

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	1	Masque jetable pliable classe FFP2.	1	Conforme à la norme EN 149-1
Matières d'œuvre	1	Lot de bois et panneaux dérivés.	1	Sans objet
	1	Lot de consommables (Vis, pointes, colles, mastics, chiffons,...).	1	Sans objet
	1	Lot de quincailleries agencement (Ferrures d'assemblage, charnières invisibles, poignées,...).	1	Sans objet
	1	Lot de quincailleries bâtiment (Fiches, paumelles, serrures,...).	1	Sans objet
Documentations	1	Fiches sécurité machines stationnaires.	12	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MAG	RE	TP-00288	05	07/09/2016	12/09/2016	30/36

ANNEXE 2

CORRESPONDANCES DU TP

Le titre professionnel Menuisier agenceur est composé de certificats de compétences professionnelles (CCP) dont les correspondances sont :

MENUISIER D'AGENCEMENT Arrêté du 02/08/2011		Menuisier agenceur Arrêté du 22/08/2016	
CCP	Fabriquer et finir des éléments d'agencement et des meubles en panneaux dérivés du bois	CCP	Aucune correspondance
CCP	Fabriquer et finir des meubles et des ensembles décoratifs à partir de bois massif	CCP	Aucune correspondance
CCP	Poser des mobiliers d'agencement et des ensembles décoratifs	CCP	Aucune correspondance
CCP	Aucune correspondance	CCP	Réaliser un aménagement d'espace à usage d'habitation
CCP	Aucune correspondance	CCP	Installer et équiper un aménagement d'espace à usage d'habitation
CCP	Aucune correspondance	CCP	Fabriquer et installer un agencement d'espace à usage professionnel

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MAg	RE	TP-00288	05	07/09/2016	12/09/2016	31/36

Annexe 3

Glossaire des modalités d'évaluation du référentiel d'évaluation (RE)

Mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel d'évaluation.

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

Entretien technique

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel d'évaluation. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

Questionnaire professionnel

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

Questionnement à partir de production(s)

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

Entretien final

Il permet au jury de s'assurer, que le candidat possède :

La compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;

La connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier professionnel.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MAg	RE	TP-00288	05	07/09/2016	12/09/2016	33/36

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

